

SOMMAIRE

1. CALENDRIER REGIONAL AMATEUR 2016	page 2
2. REGLEMENTS GENERAUX	page 3
2.1. CAHIER DES CHARGES D'UNE EPREUVE DE LIGUE	page 4
2.2. RETRIBUTION DES CLUBS	page 6
2.3. AIDES AUX JOUEURS	page 7
2.4. CATEGORIES D'AGE	page 9
3. REGLEMENTS DES PROMOTIONS	page 10
3.1. PROMOTION -17 ANS FILLES	page 11
3.2. PROMOTION DAMES	page 12
3.3. PROMOTION MID AMATEURS DAMES	page 13
3.4. PROMOTION SENIORS DAMES	page 14
3.5. PROMOTION -17 ANS GARCONS	page 15
3.6. PROMOTION MESSIEURS	page 16
3.7. PROMOTION MID AMATEURS MESSIEURS	page 17
3.8. PROMOTION SENIORS MESSIEURS	page 18
4. COMPETITIONS REGIONALES PAR EQUIPE	page 19
4.1. TROPHÉE BENOIT CICE	page 20
4.2. COUPE DU CENTRE I	page 21
4.3. COUPE DU CENTRE II	page 22
4.4. INTERCLUBS SENIORS DAMES	page 23
4.5. INTERCLUBS SENIORS MESSIEURS	page 25
4.6. CHALLENGE SENIORS	page 28
5. CHAMPIONNATS DE LIGUE	page 29
5.1. CHAMPIONNAT REGIONAL JEUNES	page 30
5.2. CHALLENGE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE -11 ANS	page 31
5.3. CHAMPIONNAT REGIONAL SENIORS	page 32
6. JEUNES	page 33
6.1. 1, 2, 3 POUSETS	page 34
6.2. MÉRITE DÉPARTEMENTAL -19 ANS	page 35
6.3. QUALIFICATION RÉGIONALE -17 ANS	page 36
6.4. FINALE INTER RÉGIONALE -17 ANS	page 38

CALENDRIER REGIONAL AMATEUR 2016**CHRONOLOGIQUE****AVRIL**

8-10 avril	Grand Prix de Limère	Limère
11-12 avril	1ère qualification régionale jeunes	Touraine
16-17 avril	Grand Prix Jeunes	Cheverny
23-24 avril	Grand Prix d'Augerville	Augerville
30 avril-1^{er} mai	Promotion Dames	La Porcelaine

MAI

7-8 mai	Promotion Messieurs	Loudun
14-15 mai	Grand Prix Jeunes de Bourges	Bourges
16-22 mai	Fête des Ecoles de Golf	Golfs participants
21-22 mai	Grand Prix du Val de l'Indre	Val de l'Indre
24-25 mai	Trophée seniors des Aisses	Les Aisses
28-29 mai	2ème qualification régionale jeunes	Val de l'Indre
29 mai	Challenge Régional U10	Val de l'Indre
30 mai	Championnat Régional Seniors	Val de l'Indre

JUIN

4-5 juin	Promotion Mid Amateurs Dames	Donnery
6 juin	Challenge Seniors Scramble	Touraine
11-12 juin	Grand Prix de Donnery	Donnery
18-19 juin	Promotion Mid Amateurs Messieurs	Limoges St Lazare
18 juin	Finale 1, 2, 3 poucets	La Carte
19 juin	Trophée Benoît CICE	La Picardière

JUILLET - AOUT

5 au 7 juillet	Finale Inter Régionale Jeunes	Angoulême
9-10 juillet	Grand Prix de Marcilly	Marcilly
12-13 juillet	Promotion U16 garçons	St Agathe
16-17 juillet	Grand Prix de Vaugouard	Vaugouard

SEPTEMBRE

3-4 septembre	Grand Prix des Aisses	Les Aisses
6-7 septembre	Trophée Seniors	Tours Ardrée
10-11 septembre	Grand Prix de Sologne	Sologne
12 septembre	Challenge Seniors 4 balles	Sully / Loire
17-18 septembre	Coupe du Centre I	Tours Ardrée
17-18 septembre	Promotion Seniors Messieurs	Sporting Vichy
24-25 septembre	Grand Prix de Touraine	Touraine

OCTOBRE

1-2 octobre	Promotions Seniors Dames	Bourges
1-2 octobre	Coupe du Centre II	Limère
15-16 octobre	Classic Mid Amateurs	Les Aisses

2.REGLEMENTS GENERAUX

2.1.	Cahier des charges d'une épreuve de Ligue	page 4
2.2.	Rétribution des Clubs	page 6
2.3.	Aides aux jeunes	page 7
2.4.	Catégories d'Age	page 9

2.1. CAHIER DES CHARGES D'UNE EPREUVE DE LIGUE

LOGISTIQUE

SECURITE :

Prévenir le SAMU l'avant-veille de la tenue d'une compétition dans votre club

HEURES D'OUVERTURE :

45 minutes avant le 1er départ (Vestiaire, Practice, Pro-shop, Bar avec sandwiches)

11h30 : ouverture du restaurant

BENEVOLES :

1 Arbitre (de préférence du club ou du département) désigné par la Ligue

1 ou 2 OEC de préférence du club désigné par la Ligue

1 starter

1 personne pour le recording, de préférence OEC, pour l'enregistrement sur RMS

Commissaires de parcours

LOCAUX :

1 salle avec table + chaises pour recording

1 salle pour la réunion des capitaines la veille de la compétition à 19h

MATERIEL :

2 voitures mises à disposition du Comité de l'épreuve

30 chariots (minimum) disponibles

Bombes de peinture (à récupérer auprès de la Ligue, sauf Divisions, Grands Prix et Trophées)

4 talkies (si disponible, les récupérer auprès de la Ligue)

Horloge pour l'heure officielle

Cartes de score (les éditer)

2 Cornes de brume au minimum disponibles et en état de marche pour l'arrêt et la reprise de jeu

Tableau officiel (environ 2mx2m)

ORGANISATION SPORTIVE

COMITE DE L'EPREUVE :

L'arbitre et OEC désignés par la Ligue

2 représentants du club (de préférence le Président de la Commission Sportive et 1 OEC)

MARQUAGE DU TERRAIN :

1 mois avant la compétition, visite de l'arbitre accompagné d'un OEC du club et du greenkeeper, contrôle du marquage et de la position des piquets d'hors limite, d'obstacles d'eau et des zones en réparation

1 semaine avant la compétition et selon les consignes de l'arbitre, marquage par l'OEC du club (vérifier la compatibilité canne/bombes de peinture)

La veille de la compétition, finalisation par l'arbitre et l'OEC désigné

La veille de la compétition, placement des drapeaux et marques de départ

REUNION DES CAPITAINES : la veille de la compétition à 19h sauf indication contraire

DEPARTS :

Liste des engagés avec leurs heures de départ fournies par la Ligue sauf Grand Prix et Trophées publiée sur le site www.golf-centre.fr

RESULTATS :

Envoyés à la FFGolf (sportif@ffgolf.org) pour les compétitions interrégionales

Envoyés à la Ligue (contact@golf-centre.fr)

TERRAIN :

Tonte : hauteur et fréquence : lire paragraphe 5.2-4 du vademecum sportif des clubs
Attention ces normes sont impératives
Si votre intendant de terrain rencontre des difficultés de mise en œuvre de ces normes, contactez au plus vite la commission sportive de la Ligue
Piquetage et Règles locales, positions des drapeaux et marques de départ : le comité de l'épreuve est responsable de ces préparations
Greens tondu le matin avant le départ de la compétition
Bunkers débarrassés de tous détritrus et ratissés chaque jour
Fairways tondu la veille de la compétition
Rough en accord avec l'étalonnage (petit et grand rough)
Pas d'intervention des équipes d'entretien entre les parties sauf, à la demande de l'arbitre sur les greens et les départs pour éponger ou aspirer l'eau de pluie ou dégager des feuilles

JOURNEE D'ENTRAINEMENT :

Les joueurs engagés (voir liste des équipiers potentiels pour les épreuves par équipes) doivent accéder en priorité et gratuitement au terrain la veille de la compétition ou dans les 4 jours précédents la compétition sur réservation

DEPARTS DES MEMBRES OU DES GREEN-FEES :

Aucun départ ne devra avoir lieu avant la compétition
Départs possibles 1/2 heure après le dernier départ

ORGANISATION FINANCIERE

PARTICIPATION DU CLUB

Mis gracieusement à disposition : terrain, voiturettes, locaux, informatique
Journée d'entraînement la veille ou dans les 4 jours précédents la compétition : accès gratuit et prioritaire des joueurs de la compétition sur réservation
Prise en charge des OEC non désignés par la Ligue et des bénévoles

PARTICIPATION DE LA LIGUE HORS GRANDS PRIX ET TROPHEES

3/4 des droits d'engagement des équipes présentes aux compétitions adultes et fédérales
Rémunération forfaitaire pour les compétitions jeunes de la Ligue
Prise en charge de l'arbitre et des OEC désignés : Hébergement, nourriture, frais de déplacements
Cocktail de remise des Prix : La Ligue verse au Club 3 € par joueur présent (les épreuves de qualification pour les compétitions fédérales ne donnent pas lieu à une remise de prix ni à un cocktail)
Pour les interclubs seniors, cocktail des Finales limité à 60 €
Les Prix sont fournis par la Ligue pour les compétitions qu'elle organise

2.2. RETRIBUTIONS DES CLUBS

LIGUE DU CENTRE	Droits d'engagement		Retrib. Ligue	Retrib. Club	
	Individuel	Par équipe		Occupation de terrain	Cocktail Remise des prix

Promotion		180 €	1/4 des engagements	3/4 des engagements maximum 3000€	0 €
------------------	--	-------	---------------------	-----------------------------------	-----

Coupes du Centre		180 €	1/4 des engagements	3/4 des engagements maximum 3000€	3€ / joueur
-------------------------	--	-------	---------------------	-----------------------------------	-------------

Individuels					
Championnat Régional Senior	33 €				
Challenge seniors	30 €				

Jeunes (sauf Grand Prix)					
Journée d'entraînement	gratuits			=1/2 journée	
Journée de compétition	gratuits			10 €/joueur/jour	3€ / joueur
Stages				10 €/joueur/jour	

Interclubs Seniors		70 € / 45 €			
Qualifications				accord AS	
Finale				220 €	60

2.3. AIDES FINANCIERES AUX JOUEURS

Toutes les aides seront versées après réception des justificatifs et d'un RIB. Les virements seront faits aux clubs ou aux parents. Ces aides ne sont pas cumulables pour des déplacements qui seraient organisés par la Ligue. Pour prétendre au versement de ces aides, les jeunes devront honorer toutes les sélections qui seront proposées par la Ligue.

Grands Prix Jeunes (budget max 6 000 €)

Aide forfaitaire de 300 € par jeune issu des groupes de Ligue et ayant joué au moins 3 grands prix jeunes à plus de 120 km de son domicile.

Epreuves encadrées par la Ligue (type Inter Ligues)

Dans le cas où la Ligue organiserait elle-même l'hébergement et l'encadrement des jeunes, une participation de 20 € / jour de compétition sera demandée aux parents du joueur.

Dans le cas où les parents seraient sur place, ils prendront totalement en charge leur enfant. La Ligue remboursera leur frais à hauteur de 30 € / jour de compétition sur présentation de justificatifs.

Aides aux mérites (places au 31 octobre)

Mérite national (< 21 ans au 1^{er} janvier et classés dans les 100 premiers messieurs et 50 premières dames) : les 3 premier(e)s recevront respectivement 750 €, 500 € et 200 €

Mérite jeunes U12 – U14 et U16 (classés dans les 30 premiers garçons de sa catégorie ou les 20 premières filles de sa catégorie) : les 3 premier(e)s recevront respectivement 750 €, 500 € et 200 €

Bourse de cours

Bourse attribuée sur justificatif du pro et projet validé par l'ETR en fonction des résultats au championnat de France Jeunes (cut passé = 150 € + 100 € par match gagné)

Qualifications régionales

Déplacements et hébergements à la charge du club ou des parents.

15 € / jour de compétition lorsque l'épreuve se déroule à moins de 50 km du domicile du joueur.

45 € / jour de compétition lorsque l'épreuve a lieu dans un golf à plus de 50 km du domicile du joueur.

Pour bénéficier de cette aide, le joueur doit réaliser une moyenne de score sur l'épreuve inférieur au minima indiqué. Ces minima pourront être modifiés en fonction du terrain et des conditions météo.

Catégorie	U12		U14		U16	
Sexe	F	G	F	G	F	G
Moyenne de score exigé	< 28	< 21	< 20	< 15	< 14	< 10

Concernant le pro départemental : la Ligue rembourse aux comités départementaux ses frais (60 € / jour) et honoraires (200 € / jour) sur présentation de justificatifs.

Finale Inter régionales

Déplacements et hébergements à la charge du club ou des parents.

La Ligue met à disposition un encadrement ETR sur site durant toute la durée de l'épreuve.

15 € / jour de compétition lorsque l'épreuve se déroule à moins de 50 km du domicile du joueur.

45 € / jour de compétition lorsque l'épreuve a lieu dans un golf à plus de 50 km du domicile du joueur.

Championnat de France des Jeunes

La Ligue prend en charge l'hébergement et l'encadrement des enfants dont les parents ne seraient pas présents sur place. Une participation de 20 € / jour sera demandée.

Le déplacement reste à la charge des parents.

Dans le cas où les parents seraient sur place, ils prendront totalement en charge leur enfant. La Ligue remboursera leur frais à hauteur de 30 € / jour de compétition sur présentation de justificatifs.

Tournoi Fédéral Jeunes (à valider en fonction du nombre d'enfants qualifiés)

Déplacements et hébergements à la charge du club ou des parents.

La Ligue met à disposition un encadrement ETR sur site durant toute la durée de l'épreuve.

45 € / jour de compétition.

2.4. CATEGORIES D'AGE

U10	de 2016 à 2006	de 0 à 10 ans
U12	2005	11 ans
	2004	12 ans
U14	2003	13 ans
	2002	14 ans
U16	2001	15 ans
	2000	16 ans
U18	1999	17 ans
	1998	18 ans
Adultes	de 1997 à 1995	de 19 à 21 ans
Adultes	de 1994 à 1986	de 22 à 30 ans
Mid-Amateurs	de 1986 à 1966	de 30 à 50 ans
Seniors 1	de 1966 à 1952	de 50 à 64 ans
Seniors 2	de 1952 et moins	de 65 ans et plus

l'âge pris en compte pour les mid-amateurs, seniors 1 et seniors 2 est celui de la veille du 1^{er} jour de compétition

3. REGLEMENTS DES PROMOTIONS

3.1.	PROMOTION -17 ANS FILLES	page 11
3.2.	PROMOTION DAMES	page 12
3.3.	PROMOTION MID AMATEURS DAMES	page 13
3.4.	PROMOTION SENIORS DAMES	page 14
3.5.	PROMOTION -17 ANS GARCONS	page 15
3.6.	PROMOTION MESSIEURS	page 16
3.7.	PROMOTION MID AMATEURS MESSIEURS	page 17
3.8.	PROMOTION SENIORS MESSIEURS	page 18

3.1. PROMOTION -17 ANS FILLES

12-14 juillet au Golf de Mont Griffon

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les équipières : (voir le règlement général)

U14 : nées en 2002 ou après et **U16** : 15 et 16 ans, nées en 2000 et 2001.

Pour les clubs (une seule équipe par club) :

Le nombre d'équipes sera limité à 52 et elles seront retenues selon l'ordre suivant :

- 1) le classement au dernier Mérite National Performance des écoles de Golf.
- 2) Par ordre d'arrivée des inscriptions

Epreuve non-fumeur : voir 1.2-2 (I-9-3)

FORME DE JEU

Pour chaque tour, 1 moins de 15 ans minimum doit **obligatoirement** faire partie de l'équipe.

Distance de jeu préconisée :

voir recommandations § 3.6-4

Une seule marque de départ sera utilisée pour l'ensemble des participantes quel que soit leur âge et leur index.

1.Phase de qualification : 1^{er} et 2^{ème} jour

3 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 2 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

2. Phase finale : 3^{ème} jour

3 simples / match play

Les 16 premières équipes jouent pour la montée :

8 v 9 ; 7 v 10 ; 6 v 11 ; 5 v 12 ; 4 v 13 ; 3 v 14 ; 2 v 15 ; 1 v 16

ENGAGEMENT

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve (voir clôture § 1.1).

Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve (voir clôture § 1.1).

PRIX

Souvenirs offerts par la ffgolf aux clubs montant en 1^{ère} Division.

3.2. PROMOTION DAMES
30 avril et 1^{er} mai au Golf de La Porcelaine

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales.

Pour les équipières : index inférieur à 26,5 complété par le règlement général de la FFG

Pour les équipes : 24 équipes maximum seront retenues dans l'ordre ci-dessous :

1. Les clubs descendants de division
2. Le classement au mérite des clubs de l'année 2015
3. Le classement au Mérite Performance des Ecoles de Golf de l'année 2015
4. Le nombre de points acquis par les joueuses du club au Mérite National Amateur Dames en 2015
5. Par tirage au sort.

FORME DE JEU

Epreuve sur 2 jours :

6 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour
Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 2 meilleures équipes selon l'ordre du classement final monteront en 3^{ème} Division.

ENGAGEMENT

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **1 mois avant le premier jour de l'épreuve.**

Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.**

Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général 1-2-2-1.

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf au club montant en 3^{ème} Division

APPLICATION DU REGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS

Epreuve non-fumeur.

3.3. PROMOTION MID AMATEURS DAMES

4-5 juin au Golf de Donnery

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales.

Pour les équipières : index inférieur à 26,5 complété par le règlement général de la FFG

Ouvert aux joueuses ayant 30 ans ou plus la veille de l'épreuve.

Pour les équipes : 24 équipes maximum seront retenues dans l'ordre ci-dessous :

1. Les clubs descendants de division
2. Le classement au mérite des clubs de l'année 2015
3. Le classement au Mérite Performance des Ecoles de Golf de l'année 2015
4. Le nombre de points acquis par les joueuses du club au Mérite National Amateur Dames en 2015
5. Par tirage au sort.

FORME DE JEU

Epreuve sur 2 jours :

4 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 3 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 2 meilleures équipes selon l'ordre du classement final monteront en 3^{ème} Division.

ENGAGEMENT

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **1 mois avant le premier jour de l'épreuve.**

Inscription des joueuses sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.**

Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général 1-2-2-1.

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf au club montant en 3^{ème} Division.

3.4. PROMOTION SENIORS DAMES

1-2 octobre au Golf de Bourges

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales.

Pour les équipières : index inférieur à 26,5 complété par le règlement général de la FFG

Ouvert aux joueuses ayant 50 ans ou plus la veille de l'épreuve.

Pour les équipes : 24 équipes maximum seront retenues dans l'ordre ci-dessous :

1. Les clubs descendants de division
2. Le classement au mérite des clubs de l'année 2015
3. Le classement au Mérite Performance des Ecoles de Golf de l'année 2015
4. Le nombre de points acquis par les joueuses du club au Mérite National Amateur Dames en 2015
5. Par tirage au sort.

FORME DE JEU

Epreuve sur 2 jours :

4 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 3 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 3 meilleures équipes selon l'ordre du classement final monteront en 3^{ème} Division.

ENGAGEMENT

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **1 mois avant le premier jour de l'épreuve.**

Inscription des joueuses sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.**

Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général 1-2-2-1.

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf au club montant en 3^{ème} Division.

3.5. PROMOTION -17 ANS GARCONS

12-13 juillet au Golf de Sainte Agathe

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales.

Pour les équipiers : index inférieur à 36,5 complété par le règlement général

U14 : nés en 2002 ou après et **U16 :** 15 et 16 ans, nés en 2000 et 2001

Pour les équipes : 24 équipes maximum seront retenues dans l'ordre ci-dessous :

1. Les clubs descendants de division
2. Le classement au mérite des clubs de l'année 2015
3. Le classement au Mérite Performance des Ecoles de Golf de l'année 2015
4. Le nombre de points acquis par les joueurs du club au Mérite National Amateur Messieurs en 2015
5. Par tirage au sort.

FORME DE JEU

Pour chaque tour, 1 moins de 15 ans minimum doit **obligatoirement** faire partie de l'équipe.

Distances de jeu préconisées :

voir recommandations § 3-6-4

Epreuve sur 2 jours :

5 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 4 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 3 meilleures équipes selon l'ordre du classement final monteront en 3^{ème} Division.

ENGAGEMENT

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **1 mois avant le premier jour de l'épreuve.**

Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.**

Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général 1-2-2-1.

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux clubs montant en 3^{ème} Division.

3.6. PROMOTION MESSIEURS

7-8 mai au Golf de Loudun

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales.

Pour les équipiers : index inférieur à 18,5 complété par le règlement général

Pour les équipes : 24 équipes maximum seront retenues dans l'ordre ci-dessous :

1. Les clubs descendants de division
2. Le classement au mérite des clubs de l'année 2015
3. Le classement au Mérite Performance des Ecoles de Golf de l'année 2015
4. Le nombre de points acquis par les joueurs du club au Mérite National Amateur Messieurs en 2015
5. Par tirage au sort.

FORME DE JEU

Epreuve sur 2 jours :

6 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 4 meilleures équipes selon l'ordre du classement final monteront en 4^{ème} Division.

ENGAGEMENT

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **1 mois avant le premier jour de l'épreuve.**

Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.**

Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général 1-2-2-1.

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux clubs montant en 4^{ème} Division.

APPLICATION DU REGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS

Epreuve non-fumeur.

3.7. PROMOTION MID AMATEURS MESSIEURS

18-19 juin au Golf de Limoges Saint Lazare

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales.

Pour les équipiers : index inférieur à 18,5 complété par le règlement général

Ouvert aux joueurs ayant **30 ans** ou plus la veille de l'épreuve.

Pour les équipes : 24 équipes maximum seront retenues dans l'ordre ci-dessous :

1. Les clubs descendants de division
2. Le classement au mérite des clubs de l'année 2015
3. Le classement au Mérite Performance des Ecoles de Golf de l'année 2015
4. Le nombre de points acquis par les joueurs du club au Mérite National Amateur Messieurs en 2015
5. Par tirage au sort.

FORME DE JEU

Epreuve sur 2 jours :

6 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 2 meilleures équipes selon l'ordre du classement final monteront en 3^{ème} Division.

Les équipes se classant de la 3^{ème} à la 9^{ème} place selon l'ordre du classement final monteront en 4^{ème} Division.

ENGAGEMENT

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **1 mois avant le premier jour de l'épreuve.**

Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.**

Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général 1-2-2-1.

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux clubs montant en 3^{ème} Division.

3.8. PROMOTION SENIORS MESSIEURS 17-18 septembre au Golf de Vichy Sporting

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales.

Pour les équipiers : index inférieur à 18,5 complété par le règlement général

Ouvert aux joueurs ayant **50 ans** ou plus la veille de l'épreuve.

Pour les équipes : 20 équipes maximum seront retenues dans l'ordre ci-dessous :

1. Les clubs descendants de division
2. Le classement au mérite des clubs de l'année 2015
3. Le classement au Mérite Performance des Ecoles de Golf de l'année 2015
4. Le nombre de points acquis par les joueurs du club au Mérite National Amateur Messieurs en 2015
5. Par tirage au sort.

FORME DE JEU

Epreuve sur 2 jours :

6 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 2 meilleures équipes selon l'ordre du classement final monteront en 3^{ème} Division.

Les équipes se classant de la 3^{ème} à la 7^{ème} place selon l'ordre du classement final monteront en 4^{ème} Division.

ENGAGEMENT

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **1 mois avant le premier jour de l'épreuve.**

Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.**

Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général 1-2-2-1.

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux clubs montant en 3^{ème} Division.

4. COMPETITIONS REGIONALES PAR EQUIPE

4.1.	TROPHEE BENOIT CICE	page 20
4.2.	COUPE DU CENTRE I	page 21
4.3.	COUPE DU CENTRE II	page 22
4.4.	INTERCLUBS SENIORS DAMES	page 23
4.5.	INTERCLUBS SENIORS MESSIEURS	page 25
4.6.	CHALLENGE DE DOUBLE SENIORS	page 28

4.1. TROPHEE BENOIT CICE

Dimanche 19 juin au Golf de la Picardière

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

Rôle des départements

CONSTITUER UNE EQUIPE

Chaque Comité départemental constitue une équipe de 9 joueurs : le Pro départemental de préférence ou un autre Pro du département avec 8 jeunes (dont 2 jeunes filles). Les 3 catégories (U16, U14, U12) doivent être représentées par au moins 2 joueurs ou joueuses.

U16 nés en 2000 et 2001,
U14 nés en 2002 et 2003,
U12 nés en 2004 et après.

Conditions de participation : être membre et licencié en 2016 dans une AS d'un club du département.

ENGAGER UNE EQUIPE

Engager une équipe à la Ligue avant le 6 juin. Inscription auprès de la Ligue (contact@golf-centre.fr).
Vous ne pourrez pas inscrire un joueur s'il n'a pas remis son certificat médical à son club de licence.

DEPLACER L'EQUIPE

Le déplacement de l'équipe est assuré par le Comité Départemental

Rôle de la Ligue

DEPARTS

La Ligue organise la compétition et envoie les départs sur son site.

Réunion des Capitaines le dimanche matin au Golf qui reçoit.

FORME DE JEU

Stroke play / 18 trous

Classement en brut sur 8 cartes.

PRIX

L'équipe vainqueur recevra un Trophée remis en jeu chaque année. Chaque joueur de l'équipe vainqueur recevra un souvenir.

APPLICATION DU REGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS DE JEUNES

Epreuve non-fumeur, Cadets et chariots électriques non autorisés, accompagnateurs à distance, la personne autorisée à donner des conseils n'est pas autorisée à monter sur le green.

4.2. COUPE DU CENTRE I

17-18 septembre au Golf de Tours Ardrée

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales par équipes
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles du règlement général

CONDITIONS DE PARTICIPATION

POUR LES CLUBS : Marcilly, Gloriette, Touraine, Donnery, Tours Ardrée, La Bosse, Cheverny, Maintenon, Sully/Loire, Vaugouard, Bourges et Picardière.

POUR LES MEMBRES DES ÉQUIPES: Etre membres et licencié(e)s en 2016 de l'Association Sportive du Club qu'ils représentent. Les joueurs (sauf les pros) qui ont effectivement joué la **Coupe du Centre I** ne pourront pas jouer la **Coupe du Centre II**.

FORME DE JEU

Chaque tour, 6 joueurs ou joueuses (des 12 équipiers) dont le Pro du Club. Le Pro peut être remplacé par un amateur.

36 trous / Stroke-play / 6 simples / 18 trous par jour.

Le Classement final en brut est fait par addition des 5 meilleurs scores de chaque journée.

En cas d'égalité, pour la 1ère journée ainsi que pour le classement final (dans ce cas au cumul des 2 jours), les équipes sont départagées en comparant les cartes non prises en compte, puis les meilleures cartes, puis les secondes meilleures cartes, etc.

Les heures de départ seront sur Internet ou disponibles au Golf. Le Capitaine peut présenter n'importe quel joueur de son équipe aux départs du premier tour. Le deuxième jour ils partiront dans l'ordre inverse des index arrondis (autant que possible) et du classement de l'équipe en brut.

Les deux dernières équipes descendront l'année suivant en Coupe du Centre II.

ENGAGEMENTS

Clôture des engagements des équipes sur Extranet avant le 17 août.

La liste des joueurs peut être modifiée jusqu'au 10 septembre. Si vous ne pouvez pas inscrire votre Pro sur Extranet demandez à la Ligue de l'inscrire. Vous ne pourrez pas inscrire un joueur s'il n'a pas remis son certificat médical visé par un médecin à son club de licence.

Le droit d'engagement de 180 € sera envoyé à la Ligue du Centre, Golf de La Picardiere, 18100 VIERZON **avant le début de la compétition**. Il comprend la participation à la compétition et la journée d'entraînement la veille ou dans les 5 jours précédents la compétition.

Tout club n'ayant pas payé son inscription ne pourra participer à la compétition.

PRIX

Coupe confiée pendant un an à la première équipe qui se chargera de la gravure. Des souvenirs seront attribués à chaque joueur des deux premières équipes.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE, DEPARTS, REUNION DES CAPITAINES

Deux représentants du club effectivement présents, l'Arbitre et l'OEC.

Départs sur Internet www.golf-centre.fr ou disponibles au Club à partir du 10 septembre.

Réunion des Capitaines le samedi 17 septembre à 8h30 au Club.

APPLICATION DU REGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS

Epreuve non-fumeur.

La Coupe du Centre I, sera prise en compte pour le Mérite National Amateur.

4.3. COUPE DU CENTRE II

1-2 octobre au Golf de Limère

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales par équipes
Les conditions des règlements particuliers priment celles du règlement général

CONDITIONS DE PARTICIPATION

POUR LES CLUBS : sauf invitation du Président, seuls les Clubs de la Ligue du Centre, avec terrain homologué peuvent participer. Une seule équipe par club. **Nombre de clubs limité à 18** (ordre d'inscription sur Extranet).

POUR LES MEMBRES DES ÉQUIPES : Etre membres et licenciés en 2016 du Club qu'ils représentent. Joueurs dont l'index à la date de clôture des engagements n'est **pas supérieur à 24** (Un seul joueur à index supérieur proche toléré).

Il n'est pas nécessaire que les joueurs d'une équipe soient les mêmes d'une journée à l'autre à condition d'apparaître sur la liste des équipiers enregistrés sur Extranet. Les joueurs amateurs qui ont effectivement participé à la Coupe du Centre I ne pourront pas participer à la Coupe du Centre II.

FORME DE JEU

Chaque tour, 6 joueurs ou joueuses (des 12 équipiers) dont le Pro du Club. Le Pro peut être remplacé par un amateur.

36 trous / Stroke-play / 6 simples /18 trous par jour.

Le Classement final en brut est fait par addition des 5 meilleurs scores de chaque journée.

En cas d'égalité, pour la 1ère journée ainsi que pour le classement final (dans ce cas au cumul des 2 jours), les équipes sont départagées en comparant les cartes non prises en compte, puis les meilleures cartes, puis les secondes meilleures cartes, etc.

Les heures de départ seront sur Internet ou disponibles au Golf. Le Capitaine peut présenter n'importe quel joueur de son équipe aux départs du premier tour. Le deuxième jour ils partiront dans l'ordre inverse des index arrondis (autant que possible) et du classement de l'équipe en brut.

Les deux premières équipes vainqueur en brut de la Coupe II, si elles ne sont pas déjà présentes en Coupe I, remplaceront l'année suivante les deux équipes les plus mal classées de cette dernière.

ENGAGEMENTS

Clôture des engagements des équipes sur Extranet avant le 1^{er} septembre.

La liste des joueurs peut être modifiée jusqu'au 23 octobre. Si vous ne pouvez pas inscrire votre Pro sur Extranet demandez à la Ligue de l'inscrire. Vous ne pourrez pas inscrire un joueur s'il n'a pas remis son certificat médical visé par un médecin à son club de licence.

Le droit d'engagement de 180 € sera envoyé à la Ligue du Centre, Golf de La Picardiere, 18100 VIERZON **avant le début de la compétition**. Il comprend la participation à la compétition et la journée d'entraînement la veille ou dans les 5 jours précédents la compétition.

Tout club n'ayant pas payé son inscription ne pourra participer à la compétition.

PRIX

Coupe à l'équipe vainqueur.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE, DEPARTS, REUNION DES CAPITAINES

Deux représentants du club effectivement présents, l'Arbitre et l'OEC.

Départs sur Internet www.golf-centre.fr ou disponibles au Club à partir du 25 septembre.

Réunion des Capitaines le Vendredi 30 septembre à 19h00 au Golf.

APPLICATION DU REGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS

Epreuve non-fumeur.

4.4 INTERCLUBS SENIORS DAMES

Lundi 7, 14, 21 mars, 4, 11, 25 avril

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales par équipes
Les conditions des règlements particuliers priment celles du règlement général

CONDITIONS DE PARTICIPATION

POUR LES CLUBS : Seuls les clubs de la Ligue du Centre, affiliés, avec terrain homologué peuvent engager des équipes. L'Association sportive qui reçoit règle les G-F des invitées à la Société Gestionnaire, si celle-ci n'accepte pas le principe de la réciprocité. **Maximum 3 équipes par club.**

POUR LES MEMBRES DES ÉQUIPES : ouverte aux seniors Dames (anniversaire des 50 ans la veille de l'épreuve), membres (AS et terrain) et licenciées à l'AS en 2016 du Club qu'elles représentent. Si plusieurs équipes sont engagées, tous les index arrondis, à la date de la rencontre, des joueurs de l'équipe B devront être supérieurs **ou égales** au dernier joueur de l'équipe A. De même pour l'équipe C vis à vis de l'équipe B. Un joueur de l'équipe B ou C (réserves) ne pourra jouer qu'une seule fois dans la catégorie supérieure A ou B. L'index pris en compte est celui du joueur à la date de la première rencontre.

FORME DE JEU

Par équipe de 4 joueuses. Match-play / 2 simples et un foursome / 18 trous.

Les feuilles de composition de l'équipe doivent être remises au Comité 15 minutes avant le premier départ des joueuses. Les joueuses marquent un point par match gagné et 1/2 point par match partagé.

En cas d'égalité au terme de la rencontre, le départage se fera sur le foursome puis le 1^{er} simple, le 2^{ème}, etc... En cas d'égalité parfaite, le match est déclaré nul (1-1).

Les équipes de clubs sont réparties en divisions, chaque division étant composée de poules. Un club ne peut pas avoir plus d'une équipe / poule. Les équipes se rencontrent une fois sur le terrain de l'équipe 1^{ère} nommée dans le calendrier de l'épreuve. Chaque équipe victorieuse marquera 2 points. En cas d'égalité, l'équipe vainqueur du groupe sera celle qui aura le match-averrage (total des points marqués sur toutes les rencontres) le meilleur. En cas d'égalité, si l'une des équipes a battu l'autre, celle vainqueur sera qualifiée. Si cela ne permet pas le départage, le total des index des joueurs des équipes de la dernière rencontre sera comparé, la victoire reviendra à l'équipe dont le total des index est le plus élevé.

Le scratch complet d'une équipe (présence de moins de 2 joueuses le jour de la rencontre) sur 1 de ses matchs entraîne la mise hors compétition de l'équipe et l'annulation de ses résultats déjà acquis. Une équipe forfait pour une rencontre jouera automatiquement l'année suivante en Division inférieure.

1^{ère} division : la première équipe gagne le championnat, 2 équipes descendent

2^{ème} division : les 1^{ères} équipes de chaque poule jouent une finale à 3 pour déterminer les 2 équipes qui montent

ENGAGEMENTS

Engagements des équipes exclusivement sur Extranet (aucune dérogation possible) avant le 15 janvier 2016, règlement avant le 15 janvier 2016, par un chèque d'engagement de 45 €, à l'ordre de la Ligue du Centre de golf, Golf de La Picardière, 18100 VIERZON accompagné du nom du responsable seniors du club avec son numéro de téléphone et son adresse mail. Ouverture des engagements au 1^{er} décembre.

Les clubs doivent inscrire sur Extranet le nom des équipiers (joueuses potentielles) pour la veille de la compétition. L'inscription sur Extranet n'est possible que si la joueuse est à jour de sa licence et a remis le certificat médical de non-contre indication à la pratique du golf, à son golf de licence pour enregistrement.

DEPARTS

Départs le Lundi à partir de 12h30.

COMITÉ

Les responsables du club qui reçoit, les deux capitaines.

RESULTATS

Envoyés à contact@golf-centre.fr (sous la forme X bat Y 3 et 2 avec la division et la poule) dans les 24h. Un mail seul suffit mais les capitaines doivent conserver la feuille de match en cas de contestation.

La feuille de match est à imprimer par l'équipe qui reçoit sur : www.golf-centre.fr rubrique vademecum

PRIX

Chaque joueuse de l'équipe vainqueur recevra un souvenir.

1ère DIVISION		2ème DIVISION		
1	BOURGES A	POULE 1	POULE 2	POULE 3
2	TOURAINÉ	1 CHEVERNY B	1 CHEVERNY C	1 MARCILLY
3	ARDREÉ A	2 MAINTENON A	2 LE PERCHE	2 MAINTENON B
4	CHEVERNY A	3 BOIS D'O A	3 BOIS D'O B	3 BOIS D'O C
5	LES AISSES	4 BOURGES B	4 BOURGES C	4 PICARDIÉRE
6	VDI A	5 SANCERRE	5 GERMIGNY	5 VDI B
		6 AUGERVILLE	6 LIMERE	6 ARDREÉ B
07-mars	LES AISSES	CHEVERNY B	CHEVERNY C	MARCILLY
	VDI A	MAINTENON A	LE PERCHE	MAINTENON B
	BOURGES A	BOIS D'O A	BOIS D'O B	BOIS D'O C
	ARDREÉ A	BOURGES B	BOURGES C	PICARDIÉRE
	TOURAINÉ	SANCERRE	GERMIGNY	VDI B
	CHEVERNY A	AUGERVILLE	LIMERE	ARDREÉ B
14-mars	BOURGES A	BOURGES B	BOURGES C	MARCILLY
	LES AISSES	CHEVERNY B	CHEVERNY C	ARDREÉ B
	ARDREÉ A	AUGERVILLE	LIMERE	MAINTENON B
	TOURAINÉ	BOIS D'O A	BOIS D'O B	PICARDIÉRE
	VDI A	MAINTENON A	LE PERCHE	BOIS D'O C
	CHEVERNY A	SANCERRE	GERMIGNY	VDI B
21-mars	LES AISSES	BOIS D'O A	BOIS D'O B	MARCILLY
	ARDREÉ A	CHEVERNY B	CHEVERNY C	BOIS D'O C
	CHEVERNY A	BOURGES B	BOURGES C	PICARDIÉRE
	BOURGES A	SANCERRE	GERMIGNY	VDI B
	TOURAINÉ	AUGERVILLE	LIMERE	ARDREÉ B
	VDI A	MAINTENON A	LE PERCHE	MAINTENON B
04-avr	ARDREÉ A	MAINTENON A	BOIS D'O B	BOIS D'O C
	VDI A	BOIS D'O A	LE PERCHE	MAINTENON B
	BOURGES A	AUGERVILLE	LIMERE	ARDREÉ B
	TOURAINÉ	BOURGES B	BOURGES C	PICARDIÉRE
	CHEVERNY A	SANCERRE	GERMIGNY	VDI B
	LES AISSES	CHEVERNY B	CHEVERNY C	MARCILLY
11-avr	LES AISSES	CHEVERNY B	CHEVERNY C	PICARDIÉRE
	TOURAINÉ	AUGERVILLE	LIMERE	MARCILLY
	VDI A	MAINTENON A	LE PERCHE	ARDREÉ B
	BOURGES A	BOURGES B	BOURGES C	BOIS D'O C
	CHEVERNY A	BOIS D'O A	GERMIGNY	MAINTENON B
	ARDREÉ A	SANCERRE	BOIS D'O B	VDI B

4.5. INTERCLUBS SENIORS MESSIEURS

Lundi 7, 14, 21 mars, 4, 11, 25 avril

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales par équipes
Les conditions des règlements particuliers priment celles du règlement général

CONDITIONS DE PARTICIPATION

POUR LES CLUBS : Seuls les clubs de la Ligue du Centre, affiliés, avec terrain homologué peuvent présenter des équipes.

L'Association sportive qui reçoit règle les G-F des invités à la Société Gestionnaire, si celle-ci n'accepte pas le principe de la réciprocité. **Maximum 4 équipes par club.**

POUR LES MEMBRES DES ÉQUIPES : ouverte aux seniors 1 et 2 (anniversaire la veille de l'épreuve) membres (AS et terrain) et licenciés à l'A.S en 2016 du Club qu'ils représentent.

Si plusieurs équipes sont engagées, tous les index arrondis, à la date de la rencontre, des joueurs de l'équipe B devront être supérieurs **ou égales** au dernier joueur de l'équipe A. De même pour l'équipe C vis à vis de l'équipe B. Un joueur de l'équipe B ou C (réserves) ne pourra jouer qu'une seule fois dans la catégorie supérieure A ou B. L'index pris en compte est celui du joueur à la date de la première rencontre.

FORME DE JEU

Messieurs : Par équipe de 6 joueurs. Match-play / 4 simples et un foursome / 18 trous.

Les feuilles de composition de l'équipe doivent être remises au Comité 15 minutes avant le premier départ des joueurs. Les joueurs marquent un point par match gagné et 1/2 point par match partagé. En cas d'égalité au terme de la rencontre, le départage se fera sur le foursome puis le 1er simple, le 2ème, etc. En cas d'égalité parfaite, le match est déclaré nul (1-1).

Les équipes de clubs sont réparties en divisions, chaque division étant composé de poules. Un club ne peut pas avoir plus d'une équipe / poule. Les équipes se rencontrent une fois sur le terrain de l'équipe 1ère nommée dans le calendrier de l'épreuve. Chaque équipe victorieuse marquera 2 points; en cas d'égalité de points, l'équipe vainqueur du groupe sera celle qui aura le match-averrage (total des points marqués sur toutes les rencontres) le meilleur. En cas d'égalité, si l'une des équipes a battu l'autre, celle vainqueur sera qualifiée. Si cela ne permet pas le départage, le total des index des joueurs des équipes de la dernière rencontre sera comparé, la victoire reviendra à l'équipe dont le total des index est le plus élevé.

Le scratch complet d'une équipe (présence de moins de 3 joueurs le jour de la rencontre) sur 1 de ses matchs entraîne la mise hors compétition de l'équipe et l'annulation de ses résultats déjà acquis. Une équipe forfait pour une rencontre jouera automatiquement l'année suivante en division inférieure.

1^{ère} division : finale entre les premiers de chaque poule, 1 descente / poule

2^{ème} division : 1 montée / poule, **1 descente / poule**

3^{ème} division : 1 montée / poule, 2 descentes / poule

4^{ème} division : **1 montée / poule**

ENGAGEMENTS

Engagements des équipes exclusivement sur Extranet (aucune dérogation possible) avant le 15 janvier 2016, règlement avant le 15 janvier 2016, par un chèque d'engagement de 70 €, à l'ordre de la Ligue du Centre de Golf, Golf de La Picardière, 18100 VIERZON accompagné du nom du responsable seniors du club avec son numéro de téléphone et son adresse mail. Ouverture des engagements au 1^{er} décembre.

Les clubs doivent inscrire sur Extranet le nom des équipiers (joueurs potentiels) pour la veille de la compétition. L'inscription sur Extranet n'est possible que si le joueur est à jour de sa licence et a remis le certificat médical de non-contre indication à la pratique du golf, à son golf de licence pour enregistrement.

DÉPARTS

Départs le Lundi à partir de 12h30.

COMITÉ

Les responsables du club qui reçoit, les deux capitaines.

RESULTATS

Envoyés à contact@golf-centre.fr (sous la forme X bat Y 3 et 2 avec la division et la poule) dans les 24h. Un mail seul suffit mais les capitaines doivent conserver la feuille de match en cas de contestation.

PRIX

Chaque joueur de l'équipe vainqueur recevra un souvenir.

1ère DIVISION

2ème DIVISION

	POULE 1	POULE 2	POULE 1	POULE 2
	CHEVERNY A	TOURAINÉ A	BOURGÉS B	BOURGÉS C
	TOURAINÉ B	MARCILLY A	MARCILLY B	SARRAYS A
	ARDREÉ A	MAINTENON A	LE PERCHE A	PICARDIÈRE A
	BOURGÉS A	BOIS D'O B	TOURAINÉ C	LA CARTE A
	VDI A	LES AISSÉS A	AUGERVILLE A	LA BOSSE A
	BOIS D'O A	SANCERRE A	LIMÈRE A	CHEVERNY B
07-mars	ARDREÉ A	MARCILLY A	BOURGÉS B	SARRAYS A
	CHEVERNY A	SANCERRE A	MARCILLY B	BOURGÉS C
	BOURGÉS A	TOURAINÉ A	LE PERCHE A	PICARDIÈRE A
	BOIS D'O A	BOIS D'O B	TOURAINÉ C	LA CARTE A
	VDI A	MAINTENON A	AUGERVILLE A	LA BOSSE A
	TOURAINÉ B	LES AISSÉS A	LIMÈRE A	CHEVERNY B
14-mars	CHEVERNY A	MAINTENON A	LE PERCHE A	BOURGÉS C
	BOURGÉS A	BOIS D'O B	BOURGÉS B	LA CARTE A
	VDI A	TOURAINÉ A	LIMÈRE A	LA BOSSE A
	ARDREÉ A	MARCILLY A	MARCILLY B	SARRAYS A
	TOURAINÉ B	SANCERRE A	TOURAINÉ C	PICARDIÈRE A
	BOIS D'O A	LES AISSÉS A	AUGERVILLE A	CHEVERNY B
21-mars	BOIS D'O A	SANCERRE A	TOURAINÉ C	LA CARTE A
	VDI A	TOURAINÉ A	LIMÈRE A	SARRAYS A
	ARDREÉ A	MARCILLY A	MARCILLY B	LA BOSSE A
	BOURGÉS A	MAINTENON A	LE PERCHE A	PICARDIÈRE A
	CHEVERNY A	BOIS D'O B	AUGERVILLE A	CHEVERNY B
	TOURAINÉ B	LES AISSÉS A	BOURGÉS B	BOURGÉS C
04-avr	CHEVERNY A	SANCERRE A	LIMÈRE A	BOURGÉS C
	VDI A	MAINTENON A	BOURGÉS B	PICARDIÈRE A
	BOIS D'O A	BOIS D'O B	MARCILLY B	LA CARTE A
	ARDREÉ A	MARCILLY A	TOURAINÉ C	LA BOSSE A
	BOURGÉS A	LES AISSÉS A	LE PERCHE A	CHEVERNY B
	TOURAINÉ B	TOURAINÉ A	AUGERVILLE A	SARRAYS A
11-avr	BOIS D'O A	BOIS D'O B	BOURGÉS B	SARRAYS A
	CHEVERNY A	SANCERRE A	TOURAINÉ C	PICARDIÈRE A
	BOURGÉS A	TOURAINÉ A	LIMÈRE A	BOURGÉS C
	VDI A	MAINTENON A	LE PERCHE A	LA BOSSE A
	TOURAINÉ B	LES AISSÉS A	MARCILLY B	LA CARTE A
	ARDREÉ A	MARCILLY A	AUGERVILLE A	CHEVERNY B

3ème DIVISION

4ème DIVISION

	POULE 1	POULE 2	POULE 1	POULE 2	POULE 3	POULE 4
	DRYADES A	MAINTENON B	GERMIGNY	AUGERVILLE B	LA CARTE B	MAINTENON C
	SANCERRE B	ARDREE C	NANCAY	LIMERE B	SANCERRE C	LE PERCHE B
	PICARDIERE B	CHEVERNY C	DRYADES C	LA BOSSE B	CHEVERNY D	BOIS D'O C
	LES AISSÉS B	DRYADES B	SARRAYS B	LA CARTE C	SOLOGNE	FONTENAY
	ARDREE B	BOURGES D	VDI D	TOURAINÉ D	BOIS D'O D	AUGERVILLE C
	VDI B	VDI C				
07-mars	DRYADES A	MAINTENON B	NANCAY	LA CARTE C	SANCERRE C	MAINTENON C
	SANCERRE B	ARDREE C	GERMIGNY	AUGERVILLE B	CHEVERNY D	LE PERCHE B
	PICARDIERE B	CHEVERNY C	DRYADES C	LIMERE B	SOLOGNE	BOIS D'O C
	LES AISSÉS B	DRYADES B	SARRAYS B	TOURAINÉ D	BOIS D'O D	FONTENAY
	ARDREE B	BOURGES D				
	VDI B	VDI C				
14-mars	LES AISSÉS B	CHEVERNY C	VDI D	LA BOSSE B	LA CARTE B	AUGERVILLE C
	DRYADES A	VDI C	DRYADES C	LIMERE B	SOLOGNE	BOIS D'O C
	SANCERRE B	ARDREE C	SARRAYS B	TOURAINÉ D	BOIS D'O D	FONTENAY
	VDI B	DRYADES B	GERMIGNY	AUGERVILLE B	CHEVERNY D	LE PERCHE B
	PICARDIERE B	MAINTENON B				
	ARDREE B	BOURGES D				
21-mars	VDI B	DRYADES B	DRYADES C	LIMERE B	LA CARTE B	BOIS D'O C
	PICARDIERE B	MAINTENON B	NANCAY	LA CARTE C	SANCERRE C	MAINTENON C
	LES AISSÉS B	VDI C	SARRAYS B	TOURAINÉ D	CHEVERNY D	FONTENAY
	SANCERRE B	ARDREE C	VDI D	LA BOSSE B	SOLOGNE	AUGERVILLE C
	ARDREE B	BOURGES D				
	DRYADES A	CHEVERNY C				
04-avr	VDI B	VDI C	NANCAY	LA CARTE C	SANCERRE C	MAINTENON C
	DRYADES A	MAINTENON B	SARRAYS B	TOURAINÉ D	BOIS D'O D	FONTENAY
	SANCERRE B	ARDREE C	GERMIGNY	AUGERVILLE B	CHEVERNY D	LE PERCHE B
	PICARDIERE B	CHEVERNY C	VDI D	LA BOSSE B	LA CARTE B	AUGERVILLE C
	ARDREE B	DRYADES B				
	LES AISSÉS B	BOURGES D				
11-avr	DRYADES A	MAINTENON B	VDI D	LA BOSSE B	SOLOGNE	AUGERVILLE C
	PICARDIERE B	CHEVERNY C	NANCAY	LA CARTE C	SANCERRE C	MAINTENON C
	VDI B	VDI C	GERMIGNY	AUGERVILLE B	BOIS D'O D	LE PERCHE B
	LES AISSÉS B	DRYADES B	DRYADES C	LIMERE B	LA CARTE B	BOIS D'O C
	SANCERRE B	ARDREE C				
	ARDREE B	BOURGES D				

4.6. CHALLENGE SENIORS
6 juin à Touraine - 12 septembre à Sully / Loire

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE
Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales
Les conditions des règlements particuliers priment celles du règlement général

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux joueurs et joueuses, français ou étrangers, classés, seniors 1 ou 2 licenciés en 2016.
Certificat médical obligatoirement enregistré par la FFGolf avant la date limite d'inscription.
Equipe mixte autorisée.

FORME DE JEU EN DOUBLE

Index plafonné à 36 pour le calcul des points

TOURAINE / SCRAMBLE A DEUX

Chaque joueur joue un premier coup. On choisit 1 balle. De cet emplacement les 2 joueurs jouent chacun une balle et ainsi de suite. En dehors des zones tondues ras, le joueur dont on choisit la balle joue en premier, le second drop. Le handicap de jeu : (handicap joueur A + handicap joueur B) / 4

SULLY / LOIRE / 4 BALLES

Chacun joue sa balle du départ à la fin du trou et l'on retient le meilleur score en net par trou. Les handicaps de jeu des 2 joueurs sont pris en compte séparément. Chaque joueur reçoit les $\frac{3}{4}$ de son index.

En dehors du tableau ci-dessous, les joueurs marquent 1 point de participation.

Score Net	50	49	48	47	46	45	44	43	42	41	40	39	38	37	36	35	34	33	32	31	30	29	28	27	26	25	24	23
4 balles	29	28	27	26	25	24	23	22	21	20	19	18	17	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2
Scramble	21	20	19	18	17	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	1	1	1	1	1	1	1

Les premiers départs auront lieu à partir de 9h.

Un changement d'équipier est possible d'une manche à l'autre. Un classement individuel sera fait sur les 2 journées. En cas d'égalité, le départage se fera par l'index le plus haut.

ENGAGEMENT DES EQUIPES DE DOUBLES

Le correspondant des seniors du club devra faire parvenir par écrit ou fax ou mail la liste des équipes engagées au golf qui reçoit 48h avant la rencontre.

Droit d'engagement 30 € par joueur (GF + engagement) sauf membres du club organisateur, 5 € par personne. Les équipes mixtes sont autorisées.

PRIX

Un pot sera organisé à chaque fin de journée à la charge du club organisateur (avec souvenir offert à la meilleure équipe par la Ligue). La Ligue récompensera les meilleurs joueurs, lors de la dernière journée, selon un classement individuel. Les prix non remis à la dernière date seront remis ultérieurement.

5. CHAMPIONNATS DE LIGUE

- | | | |
|------|------------------------------------|---------|
| 5.1. | CHAMPIONNAT REGIONAL JEUNES | page 30 |
| 5.2. | CHALLENGE SOCIETE GENERALE -11 ANS | page 31 |
| 5.3. | CHAMPIONNAT REGIONAL SENIORS | page 32 |

5.1. CHAMPIONNAT REGIONAL JEUNES

11-12 avril au Golf de Touraine

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le Championnat est ouvert aux joueurs et joueuses de nationalité française ou étrangère, né(e)s en 1999 et après, licenciés dans la Ligue du Centre et respectant les restrictions suivantes :

- Avoir réalisé 4 compétitions 18 trous depuis le 01/09/2015 (en stroke play pour les benjamins et U16) dont minimum 2 en mérite départemental
- Avoir un index répondant aux critères suivants

		Distance max	Garçons	Filles
U12	né(e)s en 2004 et après	4 275 m / 4 910 m	Index <= 25	Index <= 28
U14	né(e)s en 2002 et 2003	4 660 m / 5 540 m	Index <= 12	Index <= 15
U16	né(e)s en 2000 et 2001	5 035 m / 5 945 m	Index <= 8	Index <= 10

FORME DE JEU

Stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Classement individuel en brut par catégorie et par sexe. Départage en play-off match-play trou par trou en cas d'égalité pour le titre régional.

Classement par équipes de clubs, toutes catégories et sexes confondus.

Le classement par équipes sera calculé en tenant compte du classement individuel dans chacune des huit catégories :

Nombre de joueurs par catégories	Nombre de joueurs marquant des points
N > 20	6 premiers (7, 5, 4, 3, 2, 1 point)
N de 16 à 20	5 premiers (6, 4, 3, 2, 1 point)
N de 11 à 15	4 premiers (5, 3, 2, 1 point)
N de 6 à 10	3 premiers (4, 2, 1 point)
N < 5	2 premiers (3, 1 point)
N < 3	1 premier (2 points)

Départage par addition des points du meilleur score de chaque équipe dans chaque catégorie.

ENGAGEMENTS

Clôture des engagements le lundi 4 avril. Ils devront parvenir par mail à la Ligue contact@golf-centre.fr.

Un certificat médical de non-contre indication à la pratique du golf, visé par un médecin, doit être enregistré dans le club de licence. Un joueur sans certificat médical enregistré, 5 jours francs avant la compétition, sera rayé de la liste des engagés et ne pourra pas participer à la compétition.

DEPARTS

Heures de départ disponibles sur le site de la Ligue www.golf-centre.fr à partir du 8 avril.

DEROULEMENT DE L'EPREUVE

Il est recommandé de mettre un marqueur (hors famille des joueurs) avec chaque équipe de U12.

COMITE DE L'EPREUVE

Deux représentants du club effectivement présents, l'Arbitre et l'OEC.

PRIX

Le premier du classement brut sera Champion du Centre de sa catégorie. Les trois premiers de chaque catégorie recevront un souvenir.

APPLICATION DU REGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS DE JEUNES

Epreuve non-fumeur, Cadets et chariots électriques non autorisés, accompagnateurs à distance.

5.2. CHALLENGE REGIONAL U10

29 mai au Golf du Val de l'Indre

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le Championnat est ouvert aux joueurs et joueuses de nationalité française ou étrangère, licenciés dans la Ligue du Centre, dans la catégorie U10 et avec un index inférieur à 48. Des wild cards pourront être accordées par département.

Le champ des joueurs est limité à 21 garçons et 9 filles. Les joueurs seront retenus par ordre d'index.

FORME DE JEU

Stroke play / 9 trous

Classement individuel en brut par sexe. Départage en play-off match-play trou par trou en cas d'égalité pour le titre régional.

ENGAGEMENTS

Clôture des engagements le lundi 20 mai. Ils devront parvenir par mail à la Ligue contact@golf-centre.fr.
Un certificat médical de non-contre indication à la pratique du golf, visé par un médecin, doit être enregistré dans le club de licence. Un joueur sans certificat médical enregistré, 5 jours francs avant la compétition, sera rayé de la liste des engagés et ne pourra pas participer à la compétition.

DEPARTS

Heures de départ disponibles sur le site de la Ligue www.golf-centre.fr à partir du 25 mai.

DEROULEMENT DE L'EPREUVE

Il est recommandé de mettre un marqueur (hors famille des joueurs) avec chaque équipe.

COMITE DE L'EPREUVE

Deux représentants du club effectivement présents, l'Arbitre et l'OEC.

PRIX

Le premier du classement brut sera Champion du Centre. Les trois premiers de chaque catégorie recevront un souvenir.

APPLICATION DU REGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS DE JEUNES

Epreuve non-fumeur, Cadets et chariots électriques non autorisés, accompagnateurs à distance.

5.3 CHAMPIONNAT REGIONAL SENIORS

30 mai au Golf du Val de l'Indre

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales
Les conditions des règlements particuliers priment celles du règlement général

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux licenciés de la Ligue du Centre classés seniors 1 ou 2 en 2016 et qui répondent aux conditions d'index suivantes : Dames < 36.0, Messieurs < 36.0.

Seniors 1 et 2 messieurs :

1^{ère} série : index inférieur à 15.4

2^{ème} série : index jusqu'à 36.0

Seniors dames :

1^{ère} série : index inférieur à 18.4

2^{ème} série : index jusqu'à 36.0

Ouvert aux joueuses et joueurs ayant, la veille de l'épreuve, 50 ans ou plus pour les dames et seniors 1 messieurs, et 65 ans pour les seniors 2 messieurs.

Certificat médical obligatoirement enregistré par la FFGolf avant la date limite d'inscription.

FORME DE JEU

STROKE-PLAY / 18 trous, classement en brut.

Pour les titres, en cas d'égalité, le départage se fera en play-off trou par trou. Pour les suivants le départage se fera sur les derniers 9 trous, 6 trous, 3 trous et le dernier trou.

ENGAGEMENTS

Engagement auprès de la Ligue (contact@golf-centre.fr) avant le 27 mai. Précisez votre catégorie "Seniors" ou "Seniors 2" et votre index. Engagements 33 € (28 € de Green Fee et 5 € d'engagement) à régler sur place par chèque.

DEPARTS

Disponible sur le site de la Ligue www.golf-centre.fr

PRIX

Le premier dans chaque catégorie et dans chaque série du classement en brut sera Champion du Centre.

COMITE DE L'ÉPREUVE

Deux représentants du club effectivement présents, l'Arbitre et l'OEC.

Les départs seront disponibles au club et sur Internet www.golf-centre.fr.

6. JEUNES

- | | | |
|-------------|---------------------------------|---------|
| 6.1. | 1, 2, 3 POUSETS | page 34 |
| 6.2. | MERITE DEPARTEMENTAL -17 ANS | page 35 |
| 6.3. | QUALIFICATION REGIONALE -17 ANS | page 36 |
| 6.4. | FINALE INTER REGIONALE -17 ANS | page 38 |

6.1. 1, 2, 3 POUSETS

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux joueurs et joueuses de moins de 12 ans, non classés et licenciés dans un club de la Ligue.

FORME DE JEU

Strokeford : stroke play aménagé (après plus de 5 coups on marque 6 et on va au trou suivant).

Greensome à 3 : chaque joueur, passe marqueur à tour de rôle. Les deux autres prennent chacun un départ, choisissent une des deux balles et jouent alternativement jusqu'au trou.

5 clubs maximum dans le sac, dont un bois.

Distance de jeu de chaque trou : entre 30 et 90 m

Des trous présentant des situations variables :

- Sans difficulté frontale
- Avec difficulté frontale et des options de contournement
- avec difficulté frontale sans option possible de contournement
- des départs à plat sur tee
- des départs à stance et « lies » variés (bunker, rough, pente montante ou descendante...)

CONSEILS D'ORGANISATION

Réaliser l'animation de préférence sur un parcours découverte type compact, pitch & putt... où les repères de départ peuvent être permanent

Plusieurs situations peuvent être organisées autour du même green

Indiquer clairement les départs par des panneaux ou des plots

Associer chaque équipe à 1 accompagnateur (ASBC, adulte, jeunes joueurs classés...), connaissant les règles de base, qui se tiendra à **distance** et qui n'aura aucun lien de parenté avec les enfants de cette même équipe

ENGAGEMENTS

Clôture des engagements individuels : **8 jours avant l'animation**. Ils devront parvenir par mail au Club Organisateur.

Un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf, visé par un médecin, doit être enregistré dans le club de licence. Un joueur sans certificat médical enregistré, **5 jours francs** avant l'animation, sera rayé de la liste des engagés et ne pourra pas participer.

APPLICATION DU REGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS DE JEUNES

Epreuve non-fumeur, Cadets et chariots électriques non autorisés, accompagnateurs à distance.

6.2. MERITE DEPARTEMENTAL -17 ANS

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux joueurs et joueuses classés et de nationalité française ou étrangère licenciés dans un club du Département qui organise.

Catégories d'âge :

U10 :		nés en 2006 et après
U12 :	11 et 12 ans	nés en 2004 et 2005
U14 :	13 et 14 ans	nés en 2002 et 2003
U16 :	15 et 16 ans	nés en 2000 et 2001

FORME DE JEU

Stroke Play : 9 trous ou 18 trous Pitch & Putt : index > 40

Stroke Play : 18 trous < 40

U10 filles :	3 740 m maximum
U10 garçons :	4 390 m maximum
U12 filles :	4 275 m maximum
U12 garçons :	4 910 m maximum
U14 filles :	4 660 m maximum
U14 garçons :	5 540 m maximum
U16 filles :	5 035 m maximum
U16 garçons :	5 945 m maximum

ENGAGEMENTS

Clôture des engagements individuels : **8 jours avant la compétition**. Ils devront parvenir par mail au Comité Départemental.

Un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf, visé par un médecin, doit être enregistré dans le club de licence. Un joueur sans certificat médical enregistré, **5 jours francs** avant la compétition, sera rayé de la liste des engagés et ne pourra pas participer à la compétition.

APPLICATION DU REGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS DE JEUNES

Epreuve non-fumeur, Cadets et chariots électriques non autorisés, accompagnateurs à distance.

6.3. QUALIFICATION REGIONALE -17 ANS

11-12 avril au Golf de Touraine – 28-29 mai au Golf du Val de l'Indre

Epreuve qualificative pour la finale Interrégionale

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le Championnat est ouvert aux joueurs et joueuses de nationalité française, né(e)s en 1999 et après, licenciés dans la Ligue du Centre et respectant les restrictions suivantes :

- Avoir réalisé 4 compétitions 18 trous depuis le 01/09/2015 avant la 1^{ère} qualification et 6 avant la 2^{ème} (en stroke play pour les U14 et U16) dont minimum 2 en mérite départemental avant la 1^{ère} qualification et 3 avant la 2^{ème}
- Avoir un index répondant aux critères suivants

		Distances max	Garçons	Filles
U12	né(e)s en 2004 et après	4 275 m / 4 910 m	Index <= 25	Index <= 28
U14	né(e)s en 2002 et 2003	4 660 m / 5 540 m	Index <= 12	Index <= 15
U16	né(e)s en 2000 et 2001	5 035 m / 5 945 m	Index <= 8	Index <= 10

FORME DE JEU

Stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Attribution de points :

Des points seront attribués en fonction de la place obtenue après les 2 tours de chaque épreuve selon les tables suivantes. Le classement sera fait sans départager les joueurs à égalité.

Si des joueurs sont à égalité, les points des places en cause seront partagés entre les joueurs.

Exemple : 3 joueurs sont 3^{ème} ex æquo : 3^{ème} 81 points ; 4^{ème} 68 points ; 5^{ème} 57 points
(81+68+57) / 3 = 68,66 points. Les joueurs à égalité auront donc chacun 68,66 points.

Un joueur ne participant qu'à une seule épreuve sera classé avec les points de sa seule épreuve.

En cas d'égalité les joueurs seront départagés par le meilleur résultat en points puis le deuxième meilleur résultat en points. En cas d'égalité parfaite, les joueurs à égalité seront qualifiés à la Finale Inter Régionale.

ENGAGEMENTS

Clôture des engagements individuels : **15 jours avant la compétition**. Ils devront parvenir par mail à la Ligue (contact@golf-centre.fr).

Un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf, visé par un médecin, doit être enregistré dans le club de licence. Un joueur sans certificat médical enregistré, **5 jours francs** avant la compétition, sera rayé de la liste des engagés et ne pourra pas participer à la compétition.

COMITE DE L'EPREUVE

Deux représentants du club effectivement présents, l'Arbitre et l'OEC.

APPLICATION DU REGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS DE JEUNES

Epreuve non-fumeur, Cadets et chariots électriques non autorisés, accompagnateurs à distance.

**Points par épreuve après classement
sur 2 tours disputés**

Place	Garçons	Filles
	Points	Points
1 ^{er}	135	135
2 ^{ème}	101	101
3 ^{ème}	81	81
4 ^{ème}	68	68
5 ^{ème}	57	57
6 ^{ème}	47	47
7 ^{ème}	41	41
8 ^{ème}	34	34
9 ^{ème}	27	27
10 ^{ème}	24	24
11 ^{ème}	20	20
12 ^{ème}	19	19
13 ^{ème}	18	18
14 ^{ème}	17	17
15 ^{ème}	16	16
16 ^{ème}	15	
17 ^{ème}	14	
18 ^{ème}	13	
19 ^{ème}	12	
20 ^{ème}	10	
21 ^{ème}	9	
22 ^{ème}	8	
23 ^{ème}	7	
24 ^{ème}	6	
25 ^{ème}	5	

**Points par épreuve avec 1 seul tour disputé
en raison de circonstances exceptionnelles**

Place	Garçons	Filles
	Points	Points
1 ^{er}	100	100
2 ^{ème}	70	70
3 ^{ème}	60	60
4 ^{ème}	51	51
5 ^{ème}	43	43
6 ^{ème}	35	35
7 ^{ème}	31	31
8 ^{ème}	26	26
9 ^{ème}	20	20
10 ^{ème}	18	18
11 ^{ème}	15	15
12 ^{ème}	14	14
13 ^{ème}	13	13
14 ^{ème}	12	12
15 ^{ème}	11	11
16 ^{ème}	10	
17 ^{ème}	9	
18 ^{ème}	8	
19 ^{ème}	7	
20 ^{ème}	6	
21 ^{ème}	5	
22 ^{ème}	4	
23 ^{ème}	3	
24 ^{ème}	2	
25 ^{ème}	1	

QUALIFICATION POUR LA FINALE INTER REGIONALE

Les meilleurs joueurs dans chaque catégorie seront qualifiés à la finale interrégionale en fonction des quotas attribués. Les joueurs évoluant en pôle seront directement qualifiés à la finale interrégionale. Voici les quotas minimum par catégorie, les quotas définitifs seront publiés avant la 1^{ère} qualification régionale.

	U12 Garçons	U12 Filles	U14 Garçons	U14 Filles	U16 Garçons	U16 Filles	Wild cards	TOTAL
CENTRE	3	3	2	3	2	3		16

6.4. FINALE INTER REGIONALE -17 ANS
5 au 7 juillet au Golf d'Angoulême

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux joueurs et joueuses amateurs de nationalité française **qualifiés par leurs Ligues** ou évoluant en pôle.

Catégories d'âge :

U12 : nés en 2004 ou après
U14 : 13 et 14 ans nés en 2002 et 2003
U16 : 15 et 16 ans nés en 2000 et 2001

Distance de jeu :

Voir recommandations § 3-6-4

Le quota de places attribué à chaque Inter régions est indiqué dans le tableau ci-après.

APPLICATION DU REGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS DE JEUNES

Epreuve non-fumeur, Cadets et chariots électriques non autorisés, accompagnateurs à distance.

FORME DE JEU

Stroke play / 54 trous / 18 trous par jour

En cas d'égalité pour la dernière place qualificative, un play off en trou par trou sera organisé.